



FICHE D'INSCRIPTION CHALLENGE FEMININ CARPE 2026



ORGANISATEUR :

AAPPMA de MOULINS

Les Pêcheurs du Val d'Allier

1 Allée Jacques Tati - 03400 YZEURE

Tél. : 07 81 89 70 00

[Mail : lespecheursduvaldallier@gmail.com](mailto:lespecheursduvaldallier@gmail.com)

Montant de l'inscription pour les 3 dates :

250 € par équipe ou en solo

Date limite des inscriptions le 31 janvier 2026

Mode de paiement uniquement par virement

► **virement CE AUVERGNE ET LIMOUSIN** : IBAN FR76 1871 5002 0008 1105 5607 705

Intitulé du compte : ASS LES PECHEURS DU VAL D'ALLIER

Fiche d'inscription à retourner soit :

* par mail : lespecheursduvaldallier@gmail.com

* par courrier : AAPPMA de Moulins - 1, allée Jacques Tati - 03400 YZEURE

	Compétitrice N°1	Compétitrice N°2
Nom* :		
Prénom* :		
Date de naissance* :		
Adresse* :		
Code postal* :		
Ville* :		
N° carte de pêche* :		
Tel* :		
Mail*:		

(* : Mentions obligatoires)

Nous soussignons, Mme

certifions avoir pris connaissance du règlement du concours et nous nous engageons à le respecter.

Nous autorisons les organisateurs du concours à être titulaires des droits d'images prises par leurs soins

durant la compétition. Ces photos et vidéos ne serviront qu'à la promotion de la pêche dans un but non commercial.

Nous attestons de la véracité des informations transmises ci-dessus, et nous acceptons leurs diffusions .

Le

à

Signatures :

Notes importantes :

- Pour les participantes mineures, l'inscription devra obligatoirement comporter une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les sapeurs pompiers en cas d'accident et indiquant que la mineure ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'elle sait nager.
- Effectuer impérativement le paiement de l'inscription sous peine de nullité de votre demande (les places seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets).
- Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception du paiement de la participation.
- Les organisateurs pourront annuler le concours si moins de 5 équipes sont inscrites et procéderont à votre remboursement.